

Bienvenue sur le site <http://www.rene-bousquet.com>

COMMENTAIRES SUR LE FILM LA RAFLE

C'est un bon film. L'immense tragédie est remarquablement mise en scène dans la France occupée et un Vel d'hiv reconstitué. Le scénario est parfait lorsqu'il évoque l'insouciance et le merveilleux de l'enfance ; très réaliste et plus que convaincant lorsqu'il décrit les souffrances endurées par les victimes et leurs proches. Il atteint son objectif de mémoire au niveau des sentiments jusqu'à atteindre le paroxysme. Les acteurs, placés dans des situations hélas proches du vécu, révélées par des témoins survivants, incarnent avec talent et conviction le drame en profondeur sous tous ses aspects physiques, psychologiques et moraux. Mélanie Laurent, Raphaëlle Aguogué, Gad Elmaleh méritent chacun une mention particulière pour leur interprétation magistrale et humaine.

L'oeuvre dans son ensemble souffre cependant de lacunes et d'excès, lorsqu'elle aborde les sujets historiques tels que la responsabilité des autorités françaises ou les négociations franco-allemandes relatives aux questions juives. Elle ne peut être dissociée à ce double égard de la campagne d'intoxication et de diabolisation que son conseiller historique Serge Klarsfeld mène depuis plus de trente ans à l'encontre de Vichy et de tel ou tel bouc émissaire.

L'Occultation de faits essentiels

Le film passe complètement sous silence :

- le fait capital que de nombreux Juifs français de zone occupée, qui de par la volonté allemande devaient être déportés en juillet 1942 ne l'ont pas été grâce au gouvernement ;
- le fait tout aussi important qu'au profit des Juifs considérés par les autorités d'occupation comme apatrides, ce même gouvernement a déployé de grands efforts et obtenu par la négociation des exceptions et exemptions ;
- le fait que précédemment en août 1941 les mêmes policiers que ceux qui sont intervenus en juillet 1942 se sont trouvés contraints d'arrêter des Juifs français et étrangers sous la menace et sous ordre allemand ;
- le fait que l'ordre français que Vichy a réussi à substituer à l'ordre allemand était le seul moyen d'assurer le respect pendant l'exécution des concessions obtenues et même d'aller au delà en évitant toutes mises en causes individuelles par l'occupant.

La réalité tronquée

On assiste dans le film à des scènes de violence voire de brutalité qui sont imputées à des forces publiques régulières, les gardiens de la paix et les inspecteurs de la Préfecture de police à l'occasion des arrestations, les militaires de la Gendarmerie à l'occasion des transferts et

dans les camps surveillés. Au point de poser à plusieurs reprises le problème de la désobéissance légitime aux ordres. Certes, on ne peut exclure nulle part l'existence possible d'individus méprisables. Ce n'est pas une raison pour faire supporter à des unités de prestige le poids d'actes imputés d'habitude à la milice (créée 6 mois plus tard) ou à la police anti-juive (en cours de dissolution à l'époque) qui, sur ordre allemand, a effectivement participé dans les camps à la fouille au corps des Juifs en partance. L'injustice est d'autant plus grande que l'on doit à ces unités le sauvetage de nombreux Juifs qui ne pouvait s'effectuer que sur le terrain et hors du regard allemand. Tout à fait contraires, les images du film et le scénario donnent l'impression qu'elles n'ont même pas respectée collectivement les dérogations qui protégeaient notamment les femmes enceintes, les familles ayant un enfant de moins de 2 ans et les personnes âgées de plus de soixante ans.

Il y a aussi le tour de passe - passe qui consiste après avoir reconnu que la France est parmi les pays occupés par l'Allemagne celui où le plus de Juifs et d'enfants ont été sauvés (8 juifs sur 10 - 84 % des enfants ont été sauvés alors que dans d'autres pays occupés 80% des Juifs et 96% des enfants n'ont pas survécu) à en attribuer uniquement le mérite à la population parisienne voire à 3160 justes reconnus comme tels par Israël.

Bien loin de moi l'intention de minimiser le rôle individuel de nombreux français courageux et charitables ou celui des associations de toutes natures et confessions qui ont permis ces résultats, je dis simplement qu'il est injuste de nier le rôle utile de Vichy qui lui aussi a participé à sa façon au sauvetage de nombreux Juifs et qu'il est dès lors tout à fait indigne de lui reprocher à propos des déportations d'avoir fait preuve d'un zèle quelconque.

Les mises en cause

Le film travestit la vérité avec quelques phrases chocs glissées dans des dialogues mal ciblés voire de pure fiction.

Exemples de propos mal ciblés :

La séquence du début où Pierre Laval emploie le terme « de déchets » s'agissant des Juifs étrangers. Le terme lui est faussement attribué.

La réponse dans la séquence qui suit de Knochen à René Bousquet « Quelle blague – vous étiez même enthousiaste » a sans doute été pêchée par Roselyne Bosch dans un message du général Stulpnägel du 16 décembre 1941 attribuant le propos à l'amiral Darlan.

La formule prêtée à Hitler « finalement c'est plus facile avec les Français qu'avec le Duce » est en réalité un argument de défense des Juifs utilisé par René Bousquet face aux Allemands au cours d'une réunion le 28 juin 1943. Venant de rencontrer Lo Spinoso qui était l'émissaire de Mussolini dans les affaires juives, il lui a attribué intentionnellement le propos.

Exemples de dialogues de pure fiction

Les conversations de Pierre Laval et du Maréchal Pétain concernant la défense des Juifs français, comme si Pierre Laval ne souhaitait pas les protéger et comme si le Maréchal l'y contraignait par souci de popularité.

Les commentaires conjoints du chef de l'Etat et du chef du gouvernement à propos de la non-séparation des familles qui créent l'apparence que la décision commune a été prise non par souci d'humanité mais pour de simples commodités de gestion

Certains propos mis dans la bouche de René Bousquet face aux Allemands à propos de la dénaturalisation des Juifs français «pour vous fournir le quota que vous demandez, il va falloir déchoir quelques milliers de Juifs de la nationalité française» ou du fichier juif à propos des hommes de Darquier «ils n'ont pas le fichier juif» sont des contre feux pour masquer le sauvetage des Juifs français qui a eu lieu ainsi que le rôle primordial de René Bousquet dans la suppression de la police anti-juive.

De même la séquence imaginée à la préfecture de police dans les locaux du fichier où le film cherche à donner l'impression que René Bousquet a tout à la fois organisé la rafle puis contrôlé son exécution «j'ai dit combien.....on est en dessous ...activez etc.» alors que René Bousquet n'a jamais eu personnellement de contact avec les responsables des affaires juives à la Préfecture de police qui, répétons-le une millièème fois, n'était pas plus sous ses ordres que, par ailleurs la Gendarmerie nationale.

La véritable agression

Elle pèse sur l'image de la France ternie par Jacques Chirac et dont on connaît les plus récents suiveurs politiques ou académicien (MM Moscovici, Copé, Gallo) qui ont fait entendre leur voix au cours de l'émission de Marie Drucker sur France 2, le 9 mars 2010 dans le cadre d'une opération de promotion et de prêt à penser où la chaîne publique a donné le ton (la trahison de Vichy ; la déportation des Juifs paroxysme de la collaboration) et une fois de plus confirmé son refus voire son mépris du débat contradictoire.

Elle porte sur deux questions clefs qui interfèrent :la déportation des enfants et la connaissance à l'époque du sort qui les attend.

Sur la déportation des enfants

Il n'est pas douteux que la déportation des enfants que les allemands voulaient différer a été précipitée par suite de la volonté exprimée de Vichy. Cela ne suffit pas pour en déduire un comportement criminel. Ce qui me paraît tout à fait criminel au contraire c'est, pour accuser et déconsidérer la France, de falsifier les faits et d'inverser les mobiles.

Au plan des mobiles

Il est sans doute trop simple de reconnaître que les autorités de Vichy, ayant la même réaction que la population tout entière, ont très justement considéré à l'époque que le drame le plus horrible lié aux déportations consistait à séparer les jeunes enfants de leurs mères. Les censeurs qui s'acharnent à vouloir déconsidérer notre pays soutiennent que Vichy a agi par

commodité pour ne pas avoir à gérer en zone occupée le problème administratif. Il est certes toujours possible de noircir les intentions. C'est malhonnête de le faire à partir du moment où il est prouvé que l'Union générale des Israélites de France, aidée par de nombreuses associations, avait proposé de recevoir les enfants dans la mesure où les autorités d'occupation n'auraient pas accepté de les déporter avec leurs parents. Soutenir cette thèse dans un film en multipliant les séquences et dialogues à cet effet entre le Maréchal Pétain et Pierre Laval est d'autant plus grave que les commentaires soulignent à qui veut les entendre ou les lire que les « propos et comportements sont fidèles à la vérité historique »

Au plan des faits

Au lieu de permettre à Vichy de tirer justification au vu des scènes inhumaines qui ont été filmées au camp de Beaune la Rolande, lorsque les enfants ont été arrachés à leurs mères, le film se complait à souligner que la séparation a été opérée par les gendarmes français. Même si l'on voit dans le film à cette occasion quelques casques allemands, il n'est jamais dit et pas davantage suggéré que cette séparation a été imposée par Berlin qui a décidé, sans aucune participation française, le départ différé des enfants qui étaient censés rejoindre leurs parents.

Contrairement aux mêmes sources, il est essentiel d'affirmer haut et fort que la politique de non-séparation des familles a bien été un axe constant de la politique et des efforts de Vichy pour infléchir l'action allemande lors des déportations de Juifs aussi bien en zone occupée qu'en zone libre et ce pendant toute la durée de l'occupation..

S'agissant de la connaissance du sort des Juifs déportés

Il est bien évident que si l'on admet que le chef du gouvernement Pierre Laval qui a insisté en juillet 1942 auprès des allemands pour la déportation des enfants avec leurs familles, connaissait à l'époque le sort qui attendait ces enfants, il n'y a plus de discussion concevable. La complicité dans le crime serait établie. Je l'ai toujours reconnu et j'en ai tiré la conséquence qu'il ne me serait jamais venu à l'idée de défendre, parmi les autorités de Vichy qui que ce soit, y compris mon père, si j'avais le moindre doute à ce sujet.

J'ai exposé aussi complètement que possible dans mon livre « René Bousquet cet inconnu » reproduit intégralement sur le site internet « www.rene-bousquet.com » les raisons objectives qui à mon sens excluent une telle hypothèse. Personne d'ailleurs parmi les historiens français ou étrangers, y compris ceux qui sont les plus sévères à l'égard de Vichy ne prétendent le contraire à l'époque considérée. Cela n'empêche pas le film d'en défendre incidemment l'idée destinée à frapper aujourd'hui l'opinion et demain les enfants à partir de 10 ans si l'on se réfère aux intentions et commentaires. Il y a deux séquences qui sont loin d'être innocentes : la conversation soit disant de Pierre Laval avec des quakers américains en octobre 1942 alors que Pinckney Tuck, le chargé d'affaires américain auprès de Vichy, a demandé au chef du gouvernement en juillet d'intervenir auprès des autorités allemandes afin que les enfants ne soient pas séparés de leurs parents déportés. ; et surtout la scène où un médecin de Beaune se disant résistant et en liaison avec Londres informe l'infirmière Annette Monnot (alias

Mélanie Laurent dans le film) que les enfants vont mourir, scène qui sera partiellement cautionnée au cours de l'émission de France 2.

Terminant ce monologue, je déplore qu'il soit impossible voire interdit soixante cinq ans après la Libération de débattre objectivement sur des faits qui collent à l'histoire de notre pays et sont de nature à lui porter préjudice. Je demande en conséquence une nouvelle fois aux autorités dans l'Etat d'y remédier. C'est d'autant plus nécessaire aujourd'hui que les images récentes et l'émotion légitime créée ont eu forcément un très fort impact sur l'opinion et que l'école paraît être une prochaine cible de diffusion du film avec à la clef de lourds effets au plan de l'apprentissage tant de la connaissance que de l'éducation civique.

Le 26 mars 2010

Guy Bousquet